D&W Audit et Conseils
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 29 rue du Colisée, 75008 PARIS
952 308 120 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept mars,
A quatorze heure,

Les associés de la Société **D&W Audit et Conseils** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par la société **CHRISTIAN DETRE INVEST**, en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 40 000 actions sur les 40 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence et la liste des associés,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- le rapport de la Présidente,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement de la Présidente démissionnaire,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Présidente.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de la société CHRISTIAN DETRE INVEST de son mandat de Présidente à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Aurélien Daniel Patrice WEGMULLER
Né à BESANCON le 17 avril 1981
De nationalité française
Demeurant 37 rue de la Paix, 10000 TROYES

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Société CHRISTIAN DETRE INVEST
Représentée par Monsieur Christian DETRE

Signé par Christian Detre
Le 21/03/25
ID: tx_kLBZ39oGDYdE

